

COMMUNE DE SAINT CHAMASSY

SEANCE du 04 mars 2011

=====

L'an deux mille onze le quatre mars, à dix huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT-CHAMASSY dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire**, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude FAURET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 25 février 2011

Présents : MM. FAURET Claude, BOUSQUET Philippe, SCHAUER Charles, BRUSQUAND Christian, DELTEIL Jean-Pierre, POUMEYROL Michel, BRUNETEAU Sébastien, ALIX Jean-Paul, LALBAT Christophe
Mmes AUDIBERT Sylvie, PITON Christiane, DELEPIERRE Claudine, TEILLET Florence, FERRARI Christiane

Excusés : M. Roland DELMAS

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Il invite l'assemblée à désigner un secrétaire de séance. Madame Christiane PITON est désignée à l'unanimité.

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Monsieur le maire donne lecture à l'assemblée du procès verbal de la précédente séance qui est approuvé à l'unanimité.

II - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

CIAS : (Sylvie AUDIBERT)

Le Président souhaite que Monsieur le maire informe le CIAS des personnes en difficultés sur la commune.

Il souhaite une collaboration entre le CIAS, les mairies et les associations du territoire du Bugue (croix rouge, resto du cœur...)

Réunion culture : (Charles SCHAUER et Sylvie AUDIBERT)

L'agence culturelle de la Dordogne a présenté les différents spectacles subventionnés par le Conseil Général.

Cela semble des spectacles de qualité mais très coûteux donc difficilement accessible par les petites communes.

Intercommunalité : (Claude FAURET, Charles SCHAUER, Sylvie AUDIBERT)

- Vote d'une modification du règlement intérieur du SPANC.

- Choix d'un service du Conseil Général pour l'élaboration du S.I.G. (Service Informatisé Géographique), cette sélection étant la plus simple et la moins onéreuse.

SIPEP : (Claude FAURET, Jean-Pierre DELTEIL)

- Vote du compte administratif 2010

- Demande d'aide au S.M.D.E. pour la mise en place du marché public et des analyses financières relatives au projet de renouvellement de contrat avec une société fermière.

- Contraction d'une assurance pour le bris de machine (1 500 €)

- Lancement d'une étude relative à un projet de construction d'un château d'eau à Audrix car celui qui existe actuellement n'a pas de réserve d'eau.

S.I.T.S. le Bugue : (Charles SCHAUER)

- 134 élèves empruntent les bus pour se rendre au collège sur quatre circuits.

- 136 élèves empruntent les bus pour se rendre au lycée sur trois circuits.

- Il n'y aura pas de modification des tarifs pour cette année.

- Il y a toujours un problème de comportement des élèves dans les bus.

ERDF : (Charles SCHAUER)

- Des informations ont été données sur les façons d'intervenir en cas de problèmes graves. Dans ce cas un numéro spécifique aux mairies est activé.
- Une carte du réseau électrique communal a été donnée sur papier et sur clé USB.

III – DELIBERATIONS

D 03/2011/12 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 BUDGET PRINCIPAL

A l'unanimité le conseil municipal a adopté le compte administratif 2010 du budget principal de la commune comme suit :

FONCTIONNEMENT :

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| Dépenses..... | 278 555.20 € |
| Recettes..... | 411 323.11 € |
| Résultat excédentaire..... | 132 767.91 € |
| Excédent reporté de 2009 | néant |
| Soit un excédent net cumulé de..... | 132 767.91 € |

INVESTISSEMENT :

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| Dépenses | 238 283.50 € |
| Recettes | 321 611.74 € |
| Résultat excédentaire..... | 83 328.24 € |
| Déficit reporté de 2009..... | 165 245.43 € |
| Soit un déficit net cumulé de | 81 917.19 € |
| Restes à réaliser en dépenses..... | néant |
| Restes à réaliser en recettes..... | néant |

D 03/2011/13 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

A l'unanimité le conseil municipal a adopté le compte administratif 2010 du budget annexe d'eau potable comme suit :

FONCTIONNEMENT :

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Dépenses..... | 71 225.08 € |
| Recettes..... | 92 595.42 € |
| Résultat excédentaire..... | 21 370.34 € |
| Excédent reporté de 2009..... | 59 275.15 € |
| Soit un excédent net cumulé de..... | 80 645.49 € |

INVESTISSEMENT :

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| Dépenses | 38 572.79 € |
| Recettes | 38 471.48 € |
| Résultat déficitaire..... | 101.31 € |
| Excédent reporté de 2009..... | 26 986.13 € |
| Soit un excédent net cumulé de | 26 884.82 € |
| Restes à réaliser en dépenses..... | néant |
| Restes à réaliser en recettes..... | néant |

D 03/2011/14 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COMMUNAL

A l'unanimité le conseil municipal a adopté le compte administratif 2010 du budget annexe du lotissement comme suit :

FONCTIONNEMENT :

| | |
|------------------------------------|-------------|
| Dépenses..... | 40 462.94 € |
| Recettes..... | 43 647.94 € |
| Résultat excédentaire..... | 3 185.00 € |
| Déficit reporté de 2009..... | 9 297.08 € |
| Soit un déficit net cumulé de..... | 6 112.08 € |

INVESTISSEMENT :

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Dépenses | néant |
| Recettes | 40 462.94 € |
| Résultat excédentaire..... | 40 462.94 € |
| Déficit reporté de 2009..... | 51 905.58 € |
| Soit un déficit net cumulé de | 11 442.64 € |

D 03/2011/15 – AUGMENTATION LOYERS LOGEMENTS COMMUNAUX

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'augmenter les loyers communaux à compter du 1^{er} avril 2011 suivant les clauses des baux et l'indice de référence des loyers.

D 03/2011/16 – VOTE DES IDEMNITES DU PERSONNEL

A l'unanimité, le conseil municipal décide de reconduire les indemnités suivantes :

- 450 € sur le budget annexe d'eau potable pour les travaux de comptabilité et de secrétariat du réseau d'eau potable.
- 100 € sur le budget principal pour la distribution des bulletins d'information aux habitants.
- 250 € sur le budget principal pour la confection du journal communal.

D 03/2011/17 – TARIF EAU POTABLE

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'augmenter le prix du m³ d'eau potable de 5 % à compter de l'année 2012. Le prix de l'abonnement reste inchangé.

D 03/2011/18 – ACHAT LOGICIEL DE GESTION DU CIMETIERE

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'acquérir un logiciel de gestion du cimetière avec intégration du plan papier existant.

D 03/2011/19 – DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX LOGEMENT ECOLE

A l'unanimité, le conseil municipal sollicite l'octroi de la D.E.T.R. pour l'année 2011 au titre de la réhabilitation du logement communal au dessus de l'école.

D 03/2011/20 – TRAVAUX DE VOIRIE 2011

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de faire le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux de voirie lors de la prochaine réunion.

D 03/2011/21 – ENQUETE PUBLIQUE CHEMIN DES « MASSOUS »

Monsieur le maire informe le conseil municipal du problème rencontré lors du bornage du chemin des « Massous ». En effet, une partie du terrain appartient à Monsieur et Madame KEESMAT et non à Monsieur MATHIAS, Monsieur et Madame KEESMAT proposent de donner cette portion de terrain à la commune.

A l'unanimité, le conseil municipal demande à Monsieur le maire de prendre des renseignements auprès du notaire afin d'éviter tout problème.

D 03/2011/22 – AUTORISATION DE RECRUTER UN AGENT NON TITULAIRE DE REMPLACEMENT

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le maire pour la durée de son mandat à recruter un agent non titulaire de remplacement en cas de besoin.

D 03/2011/23 – ATTRIBUTION HEURES COMPLEMENTAIRES ADJOINT TECHNIQUE

A l'unanimité, le conseil municipal accepte d'octroyer 3 heures complémentaires sur le salaire de mars à l'adjoint technique qui travaille à la cantine scolaire suite au remplacement de la personne qui effectue le ménage à l'école.

IV - AFFAIRES DIVERSES

COMPTE RENDU DE L'ETUDE ACOUSTIQUE DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le maire informe le conseil municipal du compte rendu de l'étude acoustique relative à la salle des fêtes. Le limiteur de son ne peut être mis en place qu'après avoir effectué des travaux d'isolation phonique.

INAUGURATION DU N.R.A.Z.O. (Nœud du réseau d'abonnés en zone d'ombre)

La mise en service et l'inauguration du NRAZO aura lieu le mardi 8 mars 2011 à 17 H 30.

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux de mise en place d'un columbarium sont commencés. Un plan du projet est distribué aux élus.

- Monsieur le maire demande au conseil municipal de réfléchir à un projet de ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager).

C'est un document qui permettrait de maîtriser l'architecture suivant les secteurs et qui autoriserait en contre partie une extension des zones constructibles.

Il explique également que toute révision de carte communale non approuvée au 1^{er} juillet 2013 sera transformée en P.L.U. intercommunal. (Document qui détermine les terrains constructibles)

A savoir qu'en 2016 il sera obligatoire d'avoir un document d'urbanisme intercommunal, cependant le ZPPAUP ne sera pas obligatoire.

Monsieur le maire distribue un document relatif au ZPPAUP afin que chaque élu puisse s'informer pour prendre une décision en temps voulu.

- Philippe BOUSQUET informe le conseil que la tondeuse neuve a été livrée et que Sébastien BRUNETEAU a réparé le haillon du camion.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close à vingt heures trente minutes.